



VILLECHENEVE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL En date du 15 décembre 2005

PRESENTS : MM. CRIBIER. CHAZELLES. PIQUET.GONNARD MME CHIRAT.
MM. VARILLON. DUMAS. LACAND. SARCEY. MME DUSSUYER. M.
GRANJARD.Mme BERTHOLAT. MM. GUERIN. NIEPCE.

EXCUSE : M. JACQUEMOT

LE CONSEIL MUNICIPAL

1) Fixe les tarifs divers pour l' exercice 2006 comme suit :

- Droit de branchement à l' égoût		315 €
- Concession au cimetière :	SIMPLE	95 €
	DOUBLE	155 €
- Loyer des garages :		25 €/mois
- Location annuelle de la buvette des Boules		92 €
- Location annuelle des vestiaires du foot		252 €
- Entretien des concessions au cimetière pour la Toussaint		
	SIMPLE	15 €
	DOUBLE	20 €
- Prix de la photocopie		
	A4	0.30 €
	A3	0.50 €
- Fourniture d'un relevé cadastral		1.50 €
- Télécopie		3.00 €

2) Reconduit pour l'exercice 2006 les tarifs de location de la salle de la Poste.

3) Examine les tarifs de location de la salle polyvalente et décide de les fixer à l'occasion de la prochaine réunion du Conseil Municipal dans l'attente d'obtenir certains renseignements en matière de nettoyage.

4) Emet un avis favorable à la demande de certificat d'urbanisme formulée par Monsieur Daniel CARTERON concernant des parcelles de terrain situées au lieu-dit « Chez Coing » pour l'aménagement d'une grange et annexes non closes en résidence principale.

5) Approuve l'avenant à la convention assistance juridique. La participation financière de la commune pour le recours à celle-ci s'élève pour l'exercice 2006 à 418 euros.

- 6) S'engage à procéder à l'acquisition de panneaux de signalisation de sécurité. Panneaux à installer en Azol, au Signy, Au Pourron, à la Rivière suite à l'arrêté municipal du 08 juillet 2005 interdisant de façon permanente la circulation des véhicules à moteur (cyclos, motos, quads, véhicules tout terrain, véhicule particulier) pour laquelle la commune de Villechenève a obtenu une subvention au titre des amendes de police de 1658 Euros.
- 7) Supprime deux postes d'ATSEM actuellement vacants.
- 8) Prend acte de la modification statutaire proposée par la Communauté de Communes concernant l'article suivant :

1- Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

- Le Conseil Municipal émet un avis défavorable et notamment au sujet de l'entretien des voies communautaires. Le résultat du vote à bulletin secret est le suivant :

Votants : 14 POUR : 3 CONTRE : 6 BLANC : 5

La majorité absolue n'ayant pas été atteinte un deuxième vote est effectué

Votants : 14 POUR : 2 CONTRE : 12

- 9) Nomme Monsieur Georges GONNARD représentant communal du CLAJ (Comité Local d'Accompagnement de la Jeunesse) . Un comité est créé au sein de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais.
- 10) Est informé par la Société MARSH (Courtier en assurance) de la conclusion d'un partenariat avec la CERIP – ASSURANCES GROUPEES . Accepte la proposition de cotisation pour la « Multirisque Commune » pour l'exercice 2006 fixée à 5 299.83 € TTC.
- 11) Est avisé de l'intervention sur la commune de Villechenève des Brigades vertes la semaine du 12 au 17 décembre 2005 afin d'assurer le nettoyage du chemin situé dans le secteur « Les Grandes Terres » et autres.
- 12) Approuve la convention conclue entre la commune et Monsieur Guy MAYNAND, agriculteur au sujet de la mise en place d'un nouveau système de déneigement dans les secteurs suivants : Le coton- chez coing- le rozier- chez georges – chez jacques- chez cordonnier- montroyer- le giroud- le lafay.
- 13) Examine les plans établis par Monsieur Didier GAUTIER, architecte au sujet de l'aménagement intérieur de la Maison de la Milotte.
- 14) Est informé des vœux de la municipalité le samedi 07 janvier 2006 à 11 heures à la salle polyvalente.
- 15) Approuve les décisions modificatives à prendre en compte sur l'exercice 2005 au sujet du Lotissement les Placettes, de l'échange SECOND/COMMUNE et de la vente de terrain COMMUNE/DUSSUD.

- 16) Approuve le bail conclu entre la commune de Villechenève et Melle PIQUET / Mr SOLEYMIEUX, locataires de l' appartement sis « Grande Rue » à VILLECHENEVE.
- 17) Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au 12 janvier 2006.
- 18) Délibère au sujet de différentes questions diverses.

Fait à Villechenève, le 16 décembre 2005

Le Maire,

J. CRIBIER